



Objectif : proposer des mesures incitatives pour réduire la quantité d'ordures ménagères et favoriser la réutilisation et le recyclage

Réduire, réutiliser et recycler les déchets

 <p>Coût estimé</p> <p>CHF 44'000.-</p>	 <p>Soutien financier</p> <p>Subventions</p>	 <p>Type de financement</p> <p>Budget</p>	 <p>Etat actuel</p> <p>Démarré</p>
---	--	--	--

<p>Réduire les déchets : Réduire les déchets est un but que Moudon souhaite atteindre sur son territoire. Pour cela, la Municipalité pense que <u>l'instauration d'une taxe au poids</u> aura des effets sur les citoyens en les incitant à mieux trier et surtout à réduire la quantité d'ordures ménagères. Dans un premier temps, une étude sera menée afin d'estimer le coût d'une telle politique (infrastructures, moloks, bennes compactantes, etc...)</p> <p><u>Budget</u> : Etude de faisabilité pour réduire les déchets : CHF 20'000.-</p> <p>Réutiliser les déchets : Afin d'inciter chaque citoyen à réutiliser plutôt que de jeter, la Municipalité souhaite <u>mettre en place un « Repair Café »</u>. Cet endroit permettra à toutes personnes ayant un objet cassé ou défectueux de venir le faire réparer par des bénévoles. Une étude de faisabilité doit d'abord être menée pour estimer les implications financières pour notre commune.</p> <p><u>Budget</u> : Etude de faisabilité pour la mise en place d'un Repair Café : estimation de CHF 6'000.-</p> <p>Recycler les déchets : Afin de permettre à la population de mieux trier ses déchets, la Municipalité met en place <u>la récolte des déchets verts</u>. En effet, ces déchets, une fois récoltés, sont transformés en biogaz. En 2023, un projet pilote GastroVert a été mené en collaboration avec SAIDDEF. Les citoyens de Moudon apprécient ce nouveau système de ramassage qui leur permet de supprimer les déchets organiques de leurs sacs taxés. Le budget ayant été accepté lors du Conseil communal du 12 décembre 2023, le matériel définitif sera acheté en 2024 et ce projet se poursuivra donc au-delà de sa phase pilote.</p> <p><u>Budget</u> : Achat du matériel de ramassage des déchets verts : CHF 18'000.-</p>	<p>Critère de réussite intermédiaire</p>
	<p>⇒ Réalisation des actions réduire nos déchets et recycler nos déchets d'ici fin 2024.</p>
	<p>Critère de réussite final</p>
<p>⇒ Réalisation des 3 actions.</p>	

Moudon | Actions PECC | 2024-2027

<p><u>Soutien financier :</u> Subventions cantonales, subventions pour l'étude sur la taxe au poids par Saidef</p> <p><u>Type de financement :</u> Financé par le budget de fonctionnement annuel.</p> <p><u>Etat actuel :</u> Projet pilote de ramassage des déchets verts + budget du nouveau système de ramassage accepté.</p>	
---	--

Mise en oeuvre	
<ol style="list-style-type: none">1. Appel d'offres en gré à gré concurrentiel pour le choix du mandataire réduction des déchets2. Appel d'offres en gré à gré concurrentiel pour le choix du mandataire repair café3. Achat du matériel de ramassage des déchets verts	<p>Lead : Véronique Diserens (Municipale)</p> <p>Soutien : Frédéric Piot – Chef d'équipe voirie)</p>
	
	<p>2024</p> <ul style="list-style-type: none">• Equipements Gastrovert• Etude « taxe au poids »
Nécessité d'un mandat externe ?	<p>2025</p> <ul style="list-style-type: none">• Définition des mesures
Oui	<p>2026</p> <ul style="list-style-type: none">• Etude « repair café »
Participation de la population	<p>2027</p> <ul style="list-style-type: none">• Réalisations
Oui, dans le cadre des « Repair café ».	

Liens utiles et références

- [Fiche cantonale n°6](#)
- [Coopérative romande de sensibilisation à la gestion des déchets](#)

Moudon | Actions PECC | 2024-2027